



APPEL A CANDIDATURE

_____\$\$\$\$\$\$_____

| | |
|------------------------------------|---|
| Projet : | Programme de résilience du système Alimentaire en Afrique de l'Ouest |
| Source de financement : | Association Internationale pour le Développement (Banque Mondiale) |
| N° Accord : | IDA-D923 |
| Méthode de sélection : | Sélection de Consultants individuels (SCI) |
| Référence de la sélection : | ARAA/FRSP/2025/SCI/20 |
| Objet : | Recrutement d'un actuaire pour la composante financement des risques au sein du programme de résilience du système alimentaire de l'Afrique de l'Ouest (FSRP). |
| Date de publication | 10 juin 2025 |
| Date de limite : | 13 juillet 2025- à 23 H 59 GMT |

1. Contexte

La CEDEAO compte plus de 360 millions d'habitants, dont environ 55 % vivent dans des zones rurales. Plus de 30 % de la population reste dans l'extrême pauvreté (en dessous du seuil de pauvreté international de 1,90 USD PPA par jour) et environ 60 % des pauvres tirent leurs moyens de subsistance en partie ou entièrement de l'agriculture. La situation est encore compliquée par l'impact du changement climatique sur la production alimentaire en exerçant une pression sur les rendements moyens et en augmentant la volatilité de la production. Ses effets devraient s'intensifier considérablement au cours des prochaines décennies. Le déclin actuel de la sécurité alimentaire est principalement dû aux interactions complexes du changement climatique, de la croissance démographique, de l'érosion des ressources naturelles, de l'incidence des conflits sur le fonctionnement des marchés et même des récoltes dans certains pays.

Le Programme de résilience du système alimentaire (FSRP) de la Banque mondiale est un vaste projet d'investissement régional (Opération de financement de projet d'investissement) conçu comme une approche programmatique en plusieurs phases (AMP) pour accroître la préparation contre l'insécurité alimentaire et améliorer la résilience des systèmes alimentaires dans les pays participants. Dans le cadre des composantes du projet FSRP, les activités de financement des risques font partie de la sous-composante C3.1 et visent à renforcer la capacité de la Réserve régionale de sécurité alimentaire (RFSR) à répondre aux crises alimentaires à l'aide d'un mécanisme de financement innovant qui servira de soutien à la réserve. L'instrument de financement des risques sera le premier de son genre car la RFSR répond à l'insécurité alimentaire induite par des sources plus larges de crise alimentaire : événements climatiques, conflits, crises sanitaires (Ebola, Covid-19), chocs de prix soudains (par exemple, la crise alimentaire de 2008). En outre, plusieurs initiatives ex ante et ex post de gestion des risques agricoles et de sécurité alimentaire et de financement des risques existent en Afrique de l'Ouest aux niveaux national et régional. Il est donc nécessaire de renforcer la coordination et la collaboration afin de gérer les risques de manière proactive et de renforcer la résilience financière aux chocs des systèmes agroalimentaires.

2. Brève présentation du programme

Initié dans le cadre de la mise en œuvre des engagements de la région, l'objectif de développement du Programme de résilience du système alimentaire ouest-africain (PRSAO) est d'accroître la préparation à l'insécurité alimentaire et d'améliorer la résilience des acteurs du système alimentaire, des paysages prioritaires et des chaînes de valeur dans les zones couvertes par le programme.

La première phase du Programme couvre quatre (4) pays (Burkina Faso, Mali, Niger, Togo) et des actions régionales menées par la CEDEAO, le CILSS et le CORAF. Le Programme est financé par la Banque Mondiale pour un coût d'environ 570 millions de dollars sur une période de cinq (5) ans. Il s'articule autour des cinq (5) composantes suivantes :

Composante 1 (gérée par le CILSS) : Services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires, avec pour principaux objectifs (i) d'améliorer les systèmes d'aide à la décision avec des services d'information axés sur la demande pour accroître l'efficacité de la prévention et de la gestion des crises agricoles et alimentaires, en intégrant les données et en tirant parti de la science, de l'innovation et des technologies avancées ; et (ii) de renforcer les capacités régionales et la viabilité institutionnelle, ainsi que la capacité d'adaptation au changement climatique.

Composante 2 (gérée par le CORAF) : Durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire, dont les principaux objectifs sont les suivants : (i) renforcer les systèmes nationaux et régionaux de recherche agricole ; (ii) renforcer l'environnement politique pour la gouvernance des paysages (politiques et réglementations multisectorielles inclusives pour éviter, réduire et inverser la dégradation des terres) ; et (iii) créer/renforcer les unités de paysage sous gestion intégrée capables d'atteindre durablement des objectifs multiples (production alimentaire, fourniture de services écosystémiques, protection de la biodiversité, et amélioration des moyens de subsistance locaux).

Composante 3 (gérée par la CEDEAO) : Intégration régionale des marchés alimentaires et commerce dont les principaux objectifs sont les suivants : (i) soutenir la préparation et la mise en œuvre de réglementations et de politiques régionales saines pour faciliter le commerce des biens agricoles et des intrants à l'intérieur et à travers les frontières nationales en Afrique de l'Ouest par le biais de corridors clés, (ii) consolider le système de réserves alimentaires ; et (iii) soutenir le développement de chaînes de valeur régionales stratégiques, avec le potentiel d'impacts positifs tangibles sur la sécurité alimentaire et la nutrition régionales.

Plus précisément, les activités à mener par le Département de l'agriculture, de l'environnement et des ressources en eau de la CEDEAO sont les suivantes

1. Faciliter les échanges entre les principaux corridors et consolider le système de réserves alimentaires :
 - a. Superviser le développement et la mise en œuvre du tableau de bord du commerce et des marchés agricoles de la CEDEAO (EATM-Scorecard) ;
 - b. Renforcer et rendre opérationnel l'Observatoire du riz de l'Afrique de l'Ouest de la CEDEAO en améliorant sa capacité de coordination, de collecte de données et de communication régulière sur le développement de la chaîne de valeur du riz ;
 - c. Stimuler l'harmonisation des politiques commerciales agricoles régionales sur les questions essentielles de résilience des systèmes alimentaires ;
 - d. Soutenir le dialogue et la consultation multipartite de la CEDEAO. Le FSRP soutiendra la capacité de facilitation de la CEDEAO à organiser des mécanismes inclusifs pour le dialogue et la consultation multi-acteurs, les négociations liées à la zone de libre-échange continentale et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ;
 - e. Améliorer les performances des réserves régionales de sécurité alimentaire aux trois niveaux (local, national et réserve régionale de sécurité alimentaire).

2. Soutien au développement de chaînes de valeur stratégiques et régionales :
 - a. Améliorer l'organisation et le financement des chaînes de valeur régionales stratégiques ;
 - b. Promouvoir la compétitivité agricole et les infrastructures de marché, en soutenant les plateformes régionales de commerce agricole ;
 - c. Renforcer la coordination entre les différentes parties prenantes et promouvoir un environnement favorable au secteur privé.

Le volet 4 est le **volet d'intervention d'urgence (CERC)**, qui est un mécanisme de financement des dépenses éligibles en cas d'urgence précipitée par une catastrophe naturelle. L'activation de ce volet permet le déboursement rapide de fonds pour réduire les dommages causés aux infrastructures, assurer la continuité des activités et se remettre plus rapidement d'une catastrophe. À la suite d'une catastrophe majeure, le pays participant touché peut demander à la Banque mondiale d'acheminer vers le CERC des ressources provenant d'autres composantes du FRPC. Comme condition de décaissement, un manuel d'intervention d'urgence (ERM) sera élaboré pour chaque pays, stipulant les exigences fiduciaires, de sauvegarde, de suivi et de rapport liées à l'utilisation du CERC, ainsi que toute autre disposition essentielle de coordination et de mise en œuvre.

Composante 5 (gérée par la CEDEAO) : Cette composante concerne la **gestion du programme** qui délèguera le travail technique des composantes 1 et 2 aux organisations mandatées concernées (principalement le CILSS pour la composante 1 et le CORAF pour la composante 2). La composante 5 assurera une gestion efficace du programme et un suivi attentif des performances et de l'impact.

Afin d'améliorer la performance de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire, la Commission de la CEDEAO recherche un actuaire pour rejoindre l'Unité de mise en œuvre du projet pour la composante de financement des risques du FSRP. L'actuaire travaillera en étroite collaboration avec le conseiller résidentiel de ce projet pour superviser les aspects techniques de la solution de risque et jouera un rôle instrumental dans l'opérationnalisation de l'instrument sélectionné en coordination avec d'autres partenaires régionaux et l'équipe de la Banque mondiale.

Les présents termes de référence décrivent les conditions de recrutement de ce consultant dans le cadre du FSRP.

3. Description de l'emploi

L'actuaire rendra compte à la Coordinatrice régionale du FSRP et au chef des opérations techniques de l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (RAAF /ECOWAS) et travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de la Banque mondiale et la division régionale des réserves alimentaires.

3.1 - Champ d'application

L'actuaire sera responsable des activités suivantes :

- Aider et examiner l'étude de faisabilité sur la réduction des risques de la réserve alimentaire régionale et aider à communiquer les résultats au sein de la CEDEAO.
- Apporter un soutien à la conception d'une solution de transfert de risques pour la réserve régionale de sécurité alimentaire (RFSR), en s'appuyant sur les conclusions de l'étude de faisabilité, les principes actuariels, les meilleures pratiques et l'expérience internationale. Assurer la solidité technique et financière et la durabilité du produit. Cela inclut des conseils spécifiques sur :
 - Conception de l'indice, y compris l'examen des ensembles de données sous-jacents, la méthodologie de modélisation des risques, les déclencheurs, les périodes de couverture, l'analyse de sensibilité, etc.
 - Conception du produit, y compris le choix des paramètres de transfert de risque tels que AP, EP, TSI, limite globale, etc.

- Conception de la police, y compris la structure de paiement, les mécanismes de décaissement, le libellé de la police, etc.
- Tarification des primes, y compris l'évaluation de la structure des primes, l'adéquation des marges, y compris l'incorporation des coûts de distribution.
- Structure de réassurance, y compris le caractère raisonnable des niveaux de rétention
- Évaluer et démontrer dans quelle mesure la solution de transfert de risque sélectionnée offre un bon rapport qualité-prix pour la CEDEAO et les donateurs par rapport à d'autres solutions.
- S'engager avec les acteurs du marché / sonder le marché (par exemple, les assureurs, les réassureurs, les investisseurs, etc.) pour fournir des conseils à la CEDEAO sur la question de savoir si le produit proposé répond aux normes de l'industrie et recueillir des commentaires sur l'appétit potentiel du marché.
- Apporter un soutien à la sélection et à la gestion des contractants responsables du placement sur le marché du produit de transfert de risque (courtiers, souscripteurs et autres parties prenantes soutenant le travail analytique de base).
- Appliquer des techniques actuarielles avancées pour soutenir les décisions relatives au développement, à la tarification et au placement sur le marché des produits de transfert de risque qui répondent aux besoins et aux objectifs du projet ;
- Contribuer et maintenir à jour le manuel de mise en œuvre de l'instrument de transfert de risque conformément aux procédures actuarielles et au manuel de procédures du projet.
- Contribuer à l'élaboration et à la mise à jour de la stratégie RFRS. Soutenir l'unité d'exécution du programme par des conseils analytiques et consultatifs afin d'aider à définir le programme, à gérer les relations avec les parties prenantes.
- Évaluer les lacunes techniques et définir les besoins de formation des principaux membres du personnel du RFRS impliqués dans la transaction de transfert de risque, en étroite collaboration avec l'équipe d'assistance technique de la Banque mondiale.
- Fournir des activités de renforcement des capacités/séminaires/ateliers à la CEDEAO et aux parties prenantes concernées sur le financement des risques de catastrophes et le transfert de risques ainsi que le développement continu des capacités dans les domaines critiques basés sur les besoins.
- Développer les données internes et la capacité analytique pour rendre opérationnels les projets de financement des risques dans la CEDEAO en 1) identifiant les lacunes dans la base de données/l'infrastructure analytique 2) construisant des feuilles de calcul utilisables avec des instructions claires étape par étape pour l'enregistrement et l'analyse des données 3) faisant des recommandations sur les investissements futurs.

3.2- Qualifications

- Diplôme supérieur (master ou doctorat) en mathématiques, actuariat, assurance, ingénierie ou autre domaine technique pertinent.
- Au moins cinq ans d'expérience dans la structuration et l'exécution de produits de transfert de risques paramétriques.
- Expertise en matière de qualité des données et de modélisation des instruments financiers concernés
- Une expérience de travail avec des entités publiques en matière de transfert de risques est un atout ;
- Excellente compréhension du financement des risques de catastrophes et des questions de sécurité alimentaire
- Connaissance des marchés financiers, des instruments de gestion des risques financiers, de

préférence des instruments financiers publics et privés liés au climat (par exemple, financement contingent, réassurance traditionnelle, réassurance paramétrique, obligations catastrophes, titres liés à l'assurance) et des pools de risques catastrophes dans les marchés émergents et les économies en développement.

- Solides compétences informatiques permettant de développer des analyses et des présentations conviviales et percutantes (Word, Excel et PowerPoint) ainsi que d'excellentes compétences de présentation démontrant la capacité à présenter les résultats d'analyses complexes à des publics variés ayant des niveaux différents de connaissances techniques et d'expérience.
- Maîtrise de l'anglais et du français ;
- Volonté de voyager et de travailler à partir du bureau de la CEDEAO dans les pays selon les besoins.

4. **Conditions générales pour le poste**

4.1 **Éligibilité et qualifications**

La Commission de la CEDEAO, à travers l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (RAAF/ARAA) invite les personnes physiques à manifester leur intérêt en fournissant des informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour mener à bien la mission.

L'attention des candidats intéressés est attirée sur la section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du "Règlement des marchés publics pour les emprunteurs du FPI" de la Banque mondiale, ("Règlement des marchés publics"), qui définit la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

4.2 **Lieu, durée et début de la mission**

- L'expert sera basé à Lomé, au Togo, à l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (RAAF/ARAA) ;
- Un contrat de consultant sera signé pour une période de 12 mois renouvelable pendant toute la durée du projet, sous réserve de la disponibilité des fonds, de performances satisfaisantes et des besoins du projet ;
- Le début de la mission est prévu pour le troisième trimestre 2025.
- Le poste est à temps plein ;
- Le consultant est tenu de s'abstenir de toute situation susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts dans le cadre de la mission.

4.3 **Dossier de candidature**

Le dossier de candidatures doit être constitué de :

- Une lettre d'intérêt signée, indiquant le délai de disponibilité ;
- Un curriculum vitae récent et signé détaillant l'expérience professionnelle et les missions similaires ;
- Trois références professionnelles (nom et prénom, fonctions actuelles et antérieures, adresse électronique et numéro de téléphone) ;
- Copie certifiée conforme du diplôme le plus élevé dans le domaine concerné ;
- Copies des certificats de travail ou de service mentionnés dans le CV.

4.4 **Réception des demandes**

La candidature présentée **sous le format PDF unique** doit être déposée au plus tard le **13 juillet 2025 - à 23H59 GMT à travers un téléchargement** à l'adresse <https://bit.ly/3Hj9ox6>.

L'ARAA se réserve le droit de ne pas considérer les candidatures qui ne satisfont pas aux exigences susmentionnées.

4.5 Processus de sélection

Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de sélection des consultants individuels décrite dans le "Règlement des marchés publics" de la Banque mondiale. Un entretien visant à évaluer les connaissances, les compétences et les aptitudes peut être organisé avec les meilleurs candidats.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés. L'ARAA se réserve le droit d'annuler ce processus de recrutement au besoin

4.6 Demande d'informations complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations en écrivant aux adresses électroniques suivantes : procurement@araa.org cc : ctienon@araa.org ; Lbarnabo@araa.org avec l'objet « **SCI 20-Recrutement Actuaire -FSRP** ».

**P. le Directeur exécutif pi,
et PO,**

Malick LOMPO